



# Assemblée générale

Soixante-neuvième session

**1**<sup>ère</sup> séance plénière  
Mardi 16 septembre 2014, à 15 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Kutesa. .... (Ouganda)

*La séance est ouverte à 15 heures.*

## Point 1 de l'ordre du jour provisoire

### Ouverture de la session par le Président de l'Assemblée générale

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

## Point 2 de l'ordre du jour provisoire

### Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 62 du Règlement intérieur, j'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

*Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.*

## Déclaration du Président

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de m'adresser à l'Assemblée générale pour la première fois en ma qualité de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Je suis profondément touché et honoré par la confiance que les États Membres

ont placée en moi et en mon pays, l'Ouganda. Je suis convaincu qu'ensemble, en tant qu'États Membres, nous consacrerons tous nos efforts, au cours des 12 prochains mois, à la promotion des valeurs et des principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies, pour le bien du monde et des ses peuples.

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à mon prédécesseur, S. E. M. John Ashe, qui a présidé la soixante-neuvième session qui vient de s'achever. M. Ashe a œuvré sans relâche à la promotion des travaux de l'Assemblée générale. Au nom de tous les États Membres, je lui exprime ma gratitude pour ses précieuses contributions aux travaux de celle-ci. Je tiens en particulier à le remercier d'avoir ouvert la voie à la conclusion des processus intergouvernementaux, dont les résultats apporteront une contribution essentielle à nos travaux pendant la présente session. Il m'a également transmis un document de synthèse portant sur les activités principales menées au cours de l'année écoulée, sur lequel nous pourrions nous appuyer pour le règlement des questions en suspens.

Je remercie également le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour son dynamisme, son dévouement et son engagement personnel en faveur de la promotion de des objectifs de l'Organisation. Je me réjouis à la perspective de collaborer étroitement avec

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

14-53582(F)



Document adapté

Merci de recycler



lui, son équipe et l'ensemble du système des Nations Unies.

L'année à venir sera capitale pour l'Organisation des Nations Unies. Nous célébrerons le soixante-dixième anniversaire de sa création, le vingtième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui a fait œuvre de pionnier, 15 ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et 10 ans après le Sommet mondial de 2005.

À l'évidence, la soixante-neuvième session sera très chargée. Hormis le travail habituel des grandes commissions, nous poursuivrons les négociations sur le programme de développement pour l'après-2015. Les contributions essentielles seront les avancées réalisées par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, les recommandations du Dialogue structuré sur le mécanisme de facilitation technologique, ainsi que le prochain rapport de synthèse du Secrétaire général. Nous procéderons également aux préparatifs des négociations portant sur les résultats de la troisième Conférence internationale sur le développement, qui se tiendra en juillet 2015 à Addis-Abeba, ainsi que des négociations sur les changements climatiques qui se tiendront sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Il reste encore beaucoup de travail à accomplir, mais une occasion historique s'offre à nous d'élaborer un programme de développement pour l'après-2015, qui soit porteur de transformation, qui ait des effets bénéfiques tangibles, qui améliore les moyens de subsistance de chacun et contribue à la réalisation du développement durable dans ses dimensions sociales, économiques et environnementales.

Il nous incombera également de veiller à ce que des moyens adéquats soient mobilisés pour mettre en œuvre le programme en termes de financement, de développement et de transfert de technologie, et de renforcement des capacités. Cela exigera un partenariat mondial renforcé pour le développement et une coopération accrue entre les États Membres, le secteur privé, la société civile et tous les autres acteurs. Cela exigera aussi un régime commercial équitable et la promotion des investissements nationaux et étrangers directs.

Pour toutes ces raisons, j'ai choisi pour le débat général de la soixante-neuvième session le thème

suivant : « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Au moment où je prends la parole devant les représentants dans cette magnifique salle de l'Assemblée récemment ouverte, je ne peux m'empêcher de penser que nous sommes ici à l'aube d'un jour nouveau. Abordons cette soixante-neuvième session avec un sentiment d'urgence, d'espoir et de plus grande coopération. Saisissons cet instant avec la ferme croyance qu'un avenir meilleur est à notre portée.

L'Assemblée générale demeure l'instance principale pour les débats mondiaux et la coopération entre les États Membres. Utilisons cet environnement unique tel qu'il a été prévu, pour saisir les occasions et trouver des solutions aux défis auxquels est confrontée l'humanité. Ensemble, nous pouvons cette année contribuer de manière significative à la transformation du monde dans lequel nous vivons en un monde meilleur, pas seulement pour nous-mêmes, mais pour les générations futures.

Comme je l'ai souligné dans mon discours d'investiture (voir A/68/PV.93), en juin dernier, nous devons faire en sorte que le programme de développement pour l'après-2015 soit un programme vraiment porteur de transformation, dont les objectifs primordiaux seront l'élimination de la pauvreté et de la faim et la promotion d'une croissance économique durable et ouverte. Comme il a été convenu dans le Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288), intitulé « L'avenir que nous voulons », ce programme doit être global, orienté vers l'action et universellement applicable, tout en accordant l'attention voulue aux différentes réalités nationales et régionales.

À cette fin, j'ai l'intention de proposer trois débats thématiques de haut niveau et une manifestation de haut niveau. L'objectif principal de ces débats et de cette manifestation est d'offrir l'occasion aux États Membres et à toutes les parties prenantes concernées d'engager des négociations approfondies sur les thèmes choisis, de façon interactive et participative, en vue de contribuer au processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Je tiens à souligner que ces débats et manifestations ne préjugeront pas l'issue des négociations intergouvernementales.

Le premier débat thématique de haut niveau, prévu en février 2015, portera sur les moyens de mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Parvenir au développement durable

exigera la mobilisation et l'utilisation efficace des financements, de la mise au point et du transfert de technologies, ainsi que le renforcement des capacités. Cela supposera une augmentation des investissements dans les secteurs sociaux, l'infrastructure, le développement rural, le financement climatique et la protection des biens communs mondiaux, pour ne citer que quelques domaines. Le débat se concentrera sur la façon de mobiliser les ressources importantes qui seront nécessaires pour concrétiser les aspirations du programme de développement pour l'après-2015.

Le deuxième débat thématique de haut niveau, qui se tiendra en mars 2015, portera sur les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après-2015. Comme il est souligné dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288), si des progrès ont été enregistrés en matière d'égalité des sexes dans certains domaines, la promesse que les femmes participent et contribuent au développement durable et qu'elles en tirent profit ne s'est pas pleinement réalisée. Ce débat sera ainsi l'occasion de mettre l'accent sur les mesures qui s'imposent pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation économique et politique des femmes à tous les niveaux, ainsi que sur l'importance que revêt l'éducation dans le cadre de ces efforts.

Le troisième débat thématique de haut niveau, prévu en avril ou mai 2015, portera sur le règlement pacifique des différends et le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales. Au fil des ans, nous avons été témoins de nombreux exemples de coopération fructueuse entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales, en particulier au sein de mon propre continent, l'Afrique. Comme je l'ai dit précédemment, cette coopération n'a pas encore livré tout son potentiel et elle doit être considérablement renforcée.

J'ai l'intention également de convoquer, en juin 2015, une manifestation de haut niveau sur la lutte contre les changements climatiques, qui figurent parmi les plus grands défis de notre époque. Afin de préserver la planète Terre pour nous-mêmes et les générations futures, la communauté internationale est tenue de remédier aux incidences des changements climatiques, qui font peser une menace sur l'existence même de l'humanité. Il importe qu'à la présente session, nous donnions élan et vigueur aux efforts destinés à parvenir à un accord mondial en 2015, sous l'égide de la

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En temps utile, je fournirai des détails, notamment les dates précises et le format retenu, ainsi que des notes conceptuelles et d'information sur chaque débat et manifestation thématique de haut niveau.

L'une des priorités que j'ai mise en lumière pour la présente session consiste à continuer de mettre l'accent sur la revitalisation de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité. Des progrès ont été accomplis pour accroître l'efficacité de l'Assemblée générale, mais nous devons faire davantage. À ce propos, j'ai demandé à chacun des Présidents des commissions d'accorder une plus grande attention à cette question. La nécessité d'une réforme du Conseil de sécurité est urgente, comme en atteste le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1). Nous devons trouver un moyen de progresser dans le cadre du processus de négociation intergouvernemental, et j'appelle les États Membres à redoubler d'efforts au cours de la présente session.

Alors que nous ouvrons la soixante-neuvième session, la communauté internationale fait face à des défis importants et sans précédent. La liste est aussi longue qu'impressionnante. On y trouve la pauvreté et la faim, le chômage persistant, les conflits armés violents, la défaillance des systèmes éducatifs, les changements climatiques et l'élévation du niveau des mers, et des infrastructures inadaptées, pour n'en citer que quelques-uns.

Ces derniers mois, nous avons vu des systèmes de santé être dépassés face à de nouvelles et terribles menaces, telles que le virus Ebola, alors que de nouveaux défis à la paix et à la sécurité apparaissent à un rythme alarmant, notamment une augmentation de la polarisation, de l'extrémisme et du terrorisme.

Dire que nous vivons dans une période tumultueuse est un euphémisme. Pourtant, bien que les perspectives paraissent sombres et les défis insurmontables, nous ne devons pas céder à la peur et au désespoir. Ensemble, avec dévouement, détermination à l'égard des objectifs et compromis, nous pourrions réaliser de grandes choses. Comme Martin Luther King Jr. l'a dit un jour, « Tout ce qui s'accomplit dans le monde est réalisé grâce à l'espoir ».

Saisissons-nous de cet espoir pour affermir notre croyance en un avenir meilleur et relevons ces défis impressionnants avec détermination et ténacité au cours des 12 prochains mois. Aujourd'hui plus que jamais,

le monde a besoin d'harmonie, d'unité, d'optimisme et d'espoir, et que toutes nos nations et nos peuples soient unis dans la paix et la prospérité.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de me joindre à tous ceux qui sont présents ici pour l'ouverture de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Ici, à New York, l'automne se rapproche, alors qu'au Siège de l'Organisation des Nations Unies flotte un air de printemps. Nous sommes réunis dans la salle fraîchement rénovée de l'Assemblée générale pour reprendre nos travaux et faire progresser les valeurs, principes et aspirations consacrés dans la Charte des Nations Unies. Que nous soyons en automne ou au printemps, nous sommes rassemblés pour faire de la présente session une saison de progrès.

Je félicite à nouveau S. E. M. Sam Kutesa pour son accession aux fonctions de Président de cette importante session. Je ne doute pas que, grâce à son expérience, sa clairvoyance et sa contribution remarquable comme Ministre des affaires étrangères de l'Ouganda, il conduira cette session cruciale de l'Assemblée générale vers un grand succès. Il me tarde de travailler avec lui au cours de l'année à venir, comme nous l'avons déjà fait. Je tiens également à rendre hommage à S. E. M. John Ashe pour l'efficacité avec laquelle, pendant les 12 mois tumultueux qui viennent de s'écouler, il a assumé ses fonctions de Président de l'Assemblée à sa soixante-huitième session.

Je suis convaincu que la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale pourrait être la plus importante en une génération et pour une génération. L'année à venir doit être elle de l'action et des résultats. Nous allons devoir faire face à des épreuves importantes, des attentes élevées dans le domaine de la paix, du développement et des défis en matière de droits de l'homme. Nous allons débiter rapidement ce mois par des réunions et des rencontres de haut niveau en vue d'endiguer la menace du changement climatique, de faire progresser les droits et les perspectives des peuples autochtones du monde, d'œuvrer ensemble à l'amélioration de la santé des femmes et des jeunes filles, de lutter contre Ebola et relever les nombreux défis pour la paix et la sécurité auxquels est aujourd'hui confronté notre monde.

Il y a bien des raisons d'être inquiet concernant l'état du monde, mais il y a aussi des raisons d'espérer. Cet espoir commence ici, dans cette salle unique et merveilleuse, où le monde s'unit pour répondre aux défis et améliorer la vie de ceux qui nous ont envoyés ici – « Nous, peuples des Nations Unies ». Soyons déterminés à agir de concert pour hâter les progrès alors que les objectifs du Millénaire pour le développement entrent dans leur phase finale. Unissons nos forces pour établir une série d'objectifs de développement durable et un programme de développement qui puisse éliminer l'extrême pauvreté dans les 15 prochaines années. Engageons-nous à relever le défi du changement climatique et à laisser une planète plus propre et plus verte pour la postérité. N'épargnons aucun effort pour mettre au premier plan les droits de l'homme et pour promouvoir la paix et la sécurité partout et pour tous.

Nous devons être attentifs au monde et à tous ses défis. Nous sommes témoins de la montée croissante de l'intolérance, de sociétés repliées sur elles-mêmes, de groupes avides d'exploiter les différences et de lancer des campagnes de haine.

L'Assemblée générale constitue le dernier rempart contre cette vision déformée et vénéneuse du monde. Nous sommes ici – nations unies – pour montrer que dans notre monde interconnecté, et toujours plus interdépendant, le moyen le plus efficace de résoudre les problèmes consiste à travailler ensemble, plus déterminés que jamais.

Par votre présence ici, vous témoignez de votre engagement à affronter cette réalité du vingt et unième siècle et à la maîtriser. Prouvons-le maintenant grâce à des mesures efficaces et fondées sur les principes. Je vous remercie pour votre esprit d'initiative et votre engagement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour sa déclaration.

#### **Point 135 de l'ordre du jour provisoire**

#### **Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/69/374)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à la pratique établie, j'appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/69/374, qui contient une lettre adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général, dans laquelle il informe l'Assemblée générale que cinq États Membres sont

en retard dans le paiement de leurs contributions aux dépenses de l'Organisation au sens de l'Article 19 de la Charte.

Je rappelle aux délégations qu'en vertu de l'Article 19 de la Charte,

« Un Membre des Nations Unies en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées »

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend note de l'information contenue dans le document A/69/374?

*Il en est ainsi décidé.*

### **Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

#### **Pouvoirs des représentants à la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale**

##### **a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'article 28 du Règlement intérieur prévoit que l'Assemblée générale, au début de chaque session, nomme, sur proposition du Président, une Commission de vérification des pouvoirs composée de neuf membres.

Je propose donc que, pour la soixante-neuvième session, la Commission de vérification des pouvoirs soit composée des États Membres suivants : Brésil, Bangladesh, Chine, Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Jamaïque, Namibie et Sénégal.

Puis-je considérer que les États dont je viens de citer le nom sont nommés membres de la Commission de vérification des pouvoirs?

*Il en est ainsi décidé.*

### **Point 7 de l'ordre du jour provisoire**

#### **Organisation des travaux de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale**

#### **Lettre de la Présidence du Comité des conférences (A/69/370)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se pencher sur le document A/69/370, qui contient une lettre datée du 2 septembre 2014, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général. Comme les membres le savent, aux termes du paragraphe 7 de la section 1 de la résolution 40/243 du 18 décembre 1985, aucun des organes subsidiaires ne peut se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une session ordinaire de l'Assemblée générale, si ce n'est avec l'assentiment exprès de celle-ci.

Étant strictement entendu que les réunions devront être organisées compte tenu des installations et services disponibles, cette autorisation est donc demandée pour les organes subsidiaires suivants : Comité préparatoire de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III); Comité préparatoire intergouvernemental de la Conférence consacrée à l'examen de l'application du programme d'action d'Almaty; Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'ONU; Institutions spécialisées et Agence internationale de l'énergie atomique; Comité des commissaires aux comptes; Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale; Commission du désarmement; Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit; Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes); Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien; Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et le Comité des relations avec le pays hôte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite autoriser ces organes subsidiaires à se réunir pendant la partie principale de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale?

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 15 h 30.*